

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON**

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 17 décembre 2024, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité OTO-RHINO-LARINGOLOGIE

**AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)**

	NOM	Prénom
1	AMOUSSOU	Comlan Paulin
2	BOUZGUENDA	Raoueh
3	BAKYONO	Koumalou Emmanuel
4	BOUTEMEUR ep BADA	Halima
5	HORANI	Hassan
6	HOUNKPE	Médeton Grâce
7	KONGOLO KALENGULA	Lyren's
8	NANCI TCHOKOUALIEU	Eliane
9	TINNI	Ibrahim Omar

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 18 DEC. 2024



Le Directeur Général



Patrice RENIA

Directeur de la Démographie
et Accompagnement
des Professionnels de la Santé